

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1108

Artikel: Aide publique au développement : comparaisons sommaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comparaisons sommaires

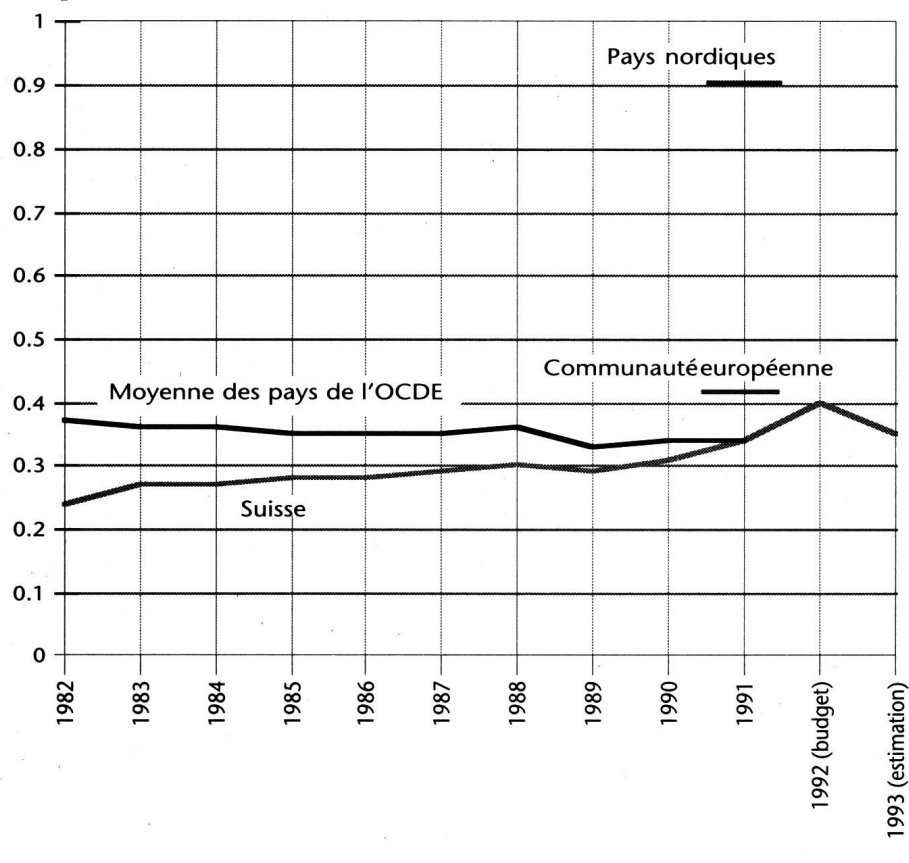
(*réd*) Le graphique ci-dessous montre que, pour la première fois, le niveau de l'aide publique suisse au développement atteint celui de l'ensemble des pays de l'OCDE. Il est même prévu de le dépasser en 1992, en raison d'actions décidées dans le cadre du sept-centième an-

en fonction de leur PNB est un instrument reconnu de comparaison internationale, il ne saurait donner une image exacte de l'effort consenti. De nombreux autres facteurs influencent en effet les relations des pays du Nord avec ceux du Sud, notamment la qua-

les pays en développement perdraient chaque année 500 milliards de dollars en raison des mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés. Il est également intéressant de comparer l'aide à l'agriculture consentie par les pays de l'OCDE (300 milliards de dollars par an) aux sommes consacrées par ces mêmes pays à l'aide au développement: 56 milliards de dollars. C'est l'objectif du GATT que de supprimer ces barrières douanières et la partie des subventions agricoles qui constituent des aides à l'exportation ce qui, on le sait, ne va pas sans résistance dans les pays du Nord. ■

Source: *La Vie économique*; graphique DP.

Aide publique au développement - Evolution comparée en pour-cent du Produit national brut



niversaire de la Confédération; le ratio aide publique au développement/PNB devrait toutefois redescendre en 1993 du fait des coupes opérées dans le budget. Notons que le niveau de l'aide des pays de l'OCDE est influencé négativement par les plus gros bailleurs de fonds: Etats-Unis (0,21% du PIB) et Japon (0,32%). La Suisse, l'ensemble des pays de l'OCDE et même la Communauté européenne restent loin derrière les pays nordiques qui consentent une aide publique au développement représentant 0,91% de leur PIB.

Si la comparaison des sommes consacrées par les Etats à l'aide internationale

lité de l'aide apportée, le fait qu'elle soit ou non liée à des commandes auprès d'industries du pays donneur, le fait qu'il s'agisse de versements effectifs de fonds ou simplement d'effacements de dettes, etc. Or ces données essentielles pour évaluer et comparer les aides publiques au développement n'apparaissent évidemment pas dans la mise en équation avec le PNB.

N'apparaissent pas davantage les protections douanières des pays du Nord à l'égard de ceux du Sud, qui anéantissent la plupart du temps les efforts faits au titre de l'aide au développement. Ainsi, selon une estimation de l'OCDE,

FORUM

COURRIER

Silence sur le Timor

Alors que Xanana Gusmao, le héros bien-aimé du peuple maubère de Timor Oriental, vient d'être arrêté par les occupants indonésiens, la Suisse accorde une aide de 12,5 millions de francs à l'Indonésie (le 25 novembre). En toute discrétion! Les victimes n'ont pas la même valeur qu'en Afrique du Sud et il ne faut pas troubler les bonnes affaires avec l'Indonésie. *Domaine public* devrait en parler!

Pierre-Alain Tissot,
Cossonay

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Jean-Luc Seylaz

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens